Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260429-3326-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 24 avril 2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Nicolas DEL SORDO, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Pauline MASSCHELEIN, Xavier COMBE.

Absents excusés : Laëtitia ROYANT ayant donné pouvoir à Ange LE LAN

Véronique TURRINI ayant donné pouvoir à Sylviane ROUYER

Absents :

Secrétaire de séance : Olivier EVANNO

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-33
AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE PARK ER MARE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5217-10-11.

Monsieur Le Maire explique que le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Il est proposé au conseil municipal l'affectation du résultat du budget annexe lotissement de Park Er Mare 2025 sur 2026 comme suit :

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260429-3326-DE

Résultat de la section de exploitation à affecter	
Recettes 2025	*0,00 €*
Dépenses 2025	*0,00 €*
a . Résultat de l'exercice 2025	**- €**
b. Résultat reporté N-1 (ligne 002 du CA)	158 433,95 €
Résultat de clôture 2025 à affecter (c =a+b)	**158 433,95 €**

Besoins réels de la section d'investissement	
Recettes 2025	*0,00 €*
Dépenses 2025	*0,00 €*
d. Résultat d'investissement de l'exercice 2025:	**0,00 €**
e. Résultat reporté N-1 (ligne 001 du CA):	
Résultat de clôture:(ligne 001) (f=d+e)	**0,00 €**
Restes à réaliser recettes:	
Restes à réaliser dépenses:	
Solde Restes à Réaliser :	
Résultat clôture+rar:	0,00 €
Besoin de financement:	0,00 €
Excédent de financement:	**0,00 €**

Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Résultat excédentaire:	**158 433,95 €**
En couverture du besoin réel de financement:	**0,00 €**
En dotation complémentaire:	
Total 1068:	
Excédent reporté(ligne 002 en recettes):	**158 433,95 €**
TOTAL AFFECTE:	**158 433,95 €**
Résultat déficitaire (ligne 002 en dépenses):	**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260429-3326-DE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal

- APPROUVE l'affectation du résultat 2025 du budget annexe lotissement de Park Er Mare telle que présentée.

Fait à Meslan, le 30 avril 2026

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Olivier EVANNO